

CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Gide est engagé et multiplie les actions en matière de responsabilité sociétale. Cette chartre atteste de ses engagements en fixant les quatre grands axes stratégiques RSE du cabinet : social, éthique, environnemental et citoyen.

Engagement social

Favoriser la diversité

Gide est un cabinet international présent dans 13 pays, et fort de 35 nationalités différentes représentant 41 barreaux du monde entier. La diversité de ses membres est donc une richesse primordiale et un facteur de performance. De ce fait, le cabinet lutte contre toutes formes de discrimination et entend promouvoir la diversité, notamment dans les domaines suivants :

- égalité hommes-femmes dans l'accès à tous les emplois, à tous les niveaux de responsabilité et de rémunérations : à travail égal, rémunération égale ;
- le capital féminin, en proposant un *coaching* (mentoring & rencontres) aux femmes à haut potentiel, avec un objectif affiché de 30 % de femmes associées à l'horizon 2025 ;
- la diversité des origines (régionale, nationale, ethnique, culturelle, etc.).

Accentuer la politique de formation

Gide veille à anticiper l'évolution et l'adaptation de ses membres afin de satisfaire son exigence d'excellence.

Avec sa plateforme Gide Académie et son Conseil Scientifique, le cabinet met en place un cycle de formations et conférences sans équivalent, et dédiés aux avocats ou aux salariés.

Favoriser le bien-être des membres du cabinet : la symétrie des attentions

Gide a la conviction que le mieux-être au travail est un facteur clé d'amélioration de la santé-sécurité de ses membres et donc de leurs performances, ce qui aura un impact positif pour les clients du cabinet.

Dans cette optique, le cabinet organise tout au long de l'année des événements fédérateurs de toutes sortes : conférences sur des thèmes éloignés du droit, dégustations lors de moments festifs etc. Nous proposons également des événements sportifs, souvent en soutien d'associations caritatives.

Engagement éthique

Déontologie et conflits d'intérêts

Tous les membres du cabinet sont tenus de signer une charte déontologique et de suivre une formation de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux, les manquements et délits d'initiés et le financement du terrorisme, afin de les sensibiliser à ces questions et lancer des alertes le cas échéant.

Par ailleurs, une cellule de vérification des conflits d'intérêts est mobilisée avant toute ouverture de nouveau dossier avec un client, qu'il s'agisse d'un dossier facturé ou *pro bono*.

ALGER
BRUXELLES
CASABLANCA
ISTANBUL
LE CAIRE
LONDRES
MOSCOU
NEW YORK
PARIS
PEKIN
SHANGHAI
TEHERAN
TUNIS
VARSOVIE

Données personnelles & Cybersécurité

Nous sommes engagés dans une dynamique de veille et d'amélioration permanente de nos systèmes d'information pour garantir la confidentialité de nos données et de celles de nos clients. Une certification est visée à fin 2018.

Droits de l'Homme

Tous nos bureaux respectent le droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Engagement environnemental

Emménagement dans un bâtiment HQE

À la rentrée 2018, Gide emménagera dans de nouveaux locaux situés au 15 rue de Laborde dans le 8ème arrondissement de Paris. Ce projet exprime la volonté du cabinet d'écrire une nouvelle page de son histoire. Les futurs bureaux du cabinet, actuellement au cœur d'une restructuration d'ampleur, offriront des espaces de travail nouvelle génération pour favoriser la performance collective et stimuler la créativité des équipes. L'obtention des certifications environnementales HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau excellent et BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) niveau *very good* est visée.

Développer le recyclage

Le papier étant la ressource jetable la plus utilisée au cabinet, nous avons mis en place une politique de recyclage de papier et carton en 2015. En 2017, nous avons recyclé au total près de 70 tonnes de papier et carton, soit une augmentation de 80 % par rapport à l'année de lancement. Le recyclage du verre, aluminium et plastique est également réalisé, ainsi que du marc de café des points détente.

Depuis 2010, Gide a réalisé un certain nombre d'actions visant à réduire sa consommation de produits jetables : remplacement de son parc copieur par des modèles dernière génération n'utilisant pas de toner ; suppression des fax ; mise en place d'une chaîne de recyclage de divers produits jetables (cartouches d'imprimante, piles, téléphones portables) et don à des associations caritatives de son matériel renouvelé.

Engagement citoyen

Encourager le *pro bono*

En 2012, Gide a formalisé son programme Pro Bono, avec un volet financier et du mécénat de compétences. Tous les ans, 250.000 euros sont distribués à des projets et/ou des associations dont l'objet répond à l'un des trois axes suivants : **accès à l'éducation, accès au droit et à la justice, aide envers les plus démunis**. En parallèle, Gide propose gratuitement à ces associations les compétences professionnelles de ses avocats et salariés sur leur temps de travail, dans la limite de 40 heures par personne et par an. En 2017, une centaine de membres du cabinet ont ainsi consacré plus de 2.600 heures de leur temps de travail à des associations identifiées par la Commission Pro Bono.

Favoriser le comportement éco-citoyen

Les membres du cabinet sont régulièrement invités à participer à des actions caritatives et solidaires, en levant des fonds ou en faisant des dons en nature à des associations soutenues ou non dans le cadre de son programme Pro Bono : événements sportifs, collectes de jouets, vêtements, cadeaux, etc.



Xavier de Kergommeaux
Associé Senior